

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU 5 JUIN 2018**

Présents: ABRANOWITCH S. - BONEMAISON F. – BUCHET C. - CHABROL JE – COUSIN L. – DA SILVA PINTO Th. - DUMAS S. – DUMONT S. – GODET V. - LAURENT S. – MARCHAND P. - PENAUD J.P. - PIAT J. – PICARELLI V. - SIMON D. – TABOURET V. - VENUAT J.

Absent ayant donné procuration: BARBOSA J. – BOUTET S. - CHERPRENET S.- FARDINI M.

Absent excusé : BLONDRON A.

Absente : GALLEAZZI J.

Secrétaire de séance : VENUAT J.

.....

### **1-Décisions modificatives budgétaires :**

Des décisions modificatives budgétaires concernant le budget principal et le budget du service assainissement ont été votées à l'unanimité.

### **2-Appel d'offres PLU :**

Le conseil municipal a validé la proposition de la commission d'appel d'offres. Le cabinet retenu pour assurer la révision du Plan Local d'Urbanisme et la révision du règlement de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager du Site Patrimonial Remarquable et sa transformation en Plan de valorisation de l'Architecture et du Patrimoine est « Aptitudes Aménagements », basé à Roanne pour un montant de prestation de 60 300 € HT.

### **3-Accord définitif Conseil départemental travaux voirie 2018 et bâti 2018 :**

Les demandes d'accords définitifs tenant compte des devis retenus pour les travaux de voirie et de bâti seront transmises au conseil départemental. Les subventions sollicitées sont de 37 201,80 € pour 124 006 € de travaux de voirie et 17 223,57 € pour 57 411,90 € de travaux sur le bâti.

### **4-Accord définitif Conseil départemental travaux mairie :**

Ce point est reporté à un conseil municipal ultérieur.

### **5-Convention fourrière :**

Le maire est autorisé à signer le projet de convention de fourrière animale avec l'élevage « Les Gardiennes Bourbonnaises », installé 9 Chemin de la Magieure au Moulin Gargot moyennant un coût annuel de 1 000 € chaque année.

### **6-Attribution de subvention :**

250 € de subvention exceptionnelle seront versés à l'amicale laïque dans le but de l'aider au financement de calculatrices pour les élèves de CM2 admis en 6<sup>ème</sup> à la rentrée prochaine.

### **7-Avenant au bail des infirmières :**

Le maire est autorisé à signer l'avenant au bail des infirmières pour prendre en compte le départ en retraite de l'une d'entre elles et son remplacement au 1<sup>er</sup> juillet.

### **8-Motion Agence de l'Eau :**

Les élus ont souhaité montrer leur soutien à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en adhérant au contenu de la motion proposée par le comité, lequel s'élève contre la diminution des recettes, la substitution à l'Etat pour prendre en charge certaines de ses dépenses, l'élargissement de ses missions et l'impact de ces mesures sur le montant et la nature des aides que l'Agence de l'Eau pourra attribuer à l'avenir.

### **9-Affaires générales :**

- Le maire informe l'assemblée des horaires d'ouverture du bureau de Poste pour l'été, soit de 9h15 à 12h du 2 juillet au 10 septembre.
- Valérie PICARELLI donne connaissance des inscriptions recueillies pour les mercredis à l'accueil périscolaire à compter de la rentrée, soit 29 enfants pour la journée entière et 10 enfants occasionnellement.

.....

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 5 juillet 2018 à 19h.